

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

Discours de Sa Sainteté Léon XIII aux représentants de la noblesse italienne— Sainte Agathe, vierge et martyr.— Décret relatif aux Tertiaires.— Décret relatif au mois de S. Joseph. — NOUVELLES DE ROME : — La Russie et le Vatican. — Agent diplomatique anglais auprès du S. Siège. — CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE : — NN. SS. les évêques au conseil de l'instruction publique.— Distinction accordée au rév. M. Bossé. — Construction d'une nouvelle



SOMMAIRE

église à Joliette. — La chapelle de N.D. de Lourdes à Québec.—NOUVELLES DE L'ÉTRANGER : — Angleterre : Etude du cardinal Manning sur les écoles. — Etats-Unis.—Le catholicisme en Norvège. — Autriche : conversion de juifs. — France: Neuvaine de Ste-Geneviève ; l'église du vœu national. — Russie. — Le nonce du pape et les Petites Sœurs des Pauvres.— Psaume cxxxiii, poésie. — Conseil aux ouvriers.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. F. Dupuy.

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 23.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 11 Février	— Collège de l'Assomption.
Mardi, 13	— Sainte-Dorothee.
Jeudi, 13	— Sainte-Scholastique.
Samedi, 15	— Asile des sourdes-muettes.

HEURES DES OFFICES

Dimanche, 11 février—1^{er} Dimanche du Carême—1^{re} classe, semi-double.
Ornements violets.

Cathédrale.

Messes basses : 5½, 6, 6½ et 7½ avec instruction.

Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ¼.
Le soir à 7 h., confrérie et prières du carême. — Tous les soirs à 7 h. (le samedi excepté), prières et instruction.

Notre-Dame.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. ¼. — A 6 h. ½ p. m., récitation du chapelet.

Le deuxième Dimanche de chaque mois, réunion de tempérance à 7 h. p. m.

Saint-Jacques.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ¼. — Congrégation des jeunes gens, récitation de l'office, sermon, à 7 h. ¼, dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Congrégation de persévérance, 1 h. ½ p. m.

Le premier mercredi, confrérie de la bonne mort, 3 h. p. m.

Le premier Dimanche du mois, réunion de tempérance, à 7 h. p. m.

Saint-Patrice.

Messes basses : 6, 7 et 8 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. ¼. — Après vêpres :

- 1^{er} Dimanche, confrérie du scapulaire.
- 2^e " société de tempérance.
- 3^e " confrérie du S Rosaire.
- 4^e " association des jeunes gens.

Eglise du Jésus.

Messes basses : 5½, 6, 6½, 7, 7½ et 8 h.
Grand'messe, 10 h., sermon français. — Vêpres, 3 h. ¼. — A 6 h. ½ p. m., sermon français, salut. — A 8 h. p. m., sermon anglais, salut.

Saint-Pierre.

Messes basses : 6, 7 et 8³⁰ avec serm.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — Congrégation des hommes, 6 h. ¼ a. m. — Cong. des jeunes gens, 7 h. a. m. — Cong. des demoiselles de l'Immaculée Conception, 1 h. ¼.

Saint-Joseph.

Messes basses : 5½, 7, 8 et 9 h.
Grand'messe, 10 h. ¼. — Vêpres, 3 h.
Congrégation des hommes, 6 h. ¼ a. m.
— Cong. des dames de Ste-Anne, 2 h. p. m.
Cong. de Marie Imm., 2 h. p. m. (Ces deux congrégations alternent chaque dimanche.)

Sainte-Anne.

Messes basses : 6, 7, 8 et 9 h.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 7 h. p. m.
Sacré-Cœur de Jésus.

Messes basses : 5½, 6½ et 7 h. ¾.
Grand'messe, 10 h. — A 1 h. ½, instruction pour les enfants. — Vêpres et salut, 2 h. ¼. — Dimanche, 14, réunion des Enfants de Marie. — A 5 h. p. m., réunion de la congrégation des hommes.

Sainte-Brigide.

Messes basses : 6½, 7, 8 et 8 h. ¼.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres et salut, 3 h. — A 4 h., réunion des congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie.

Saint-Vincent-de-Paul.

Messe basse : 7 h. ¼, sermon anglais.
Grand'messe, 10 h. — Vêpres, 3 h. — Congrégation des hommes, 7 h. a. m. — Congrégations des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, à 2 h. p. m., alternativement.

Sainte-Marie.

Messe basse : 7 h. ¾.
Grand'messe, 10 h. — Catéchisme à 1 h. 45 p. m. — Société de Saint-Vincent-de-Paul, à 11 h. a. m. — Société de tempérance, 3 h. p. m.

Hotel-Dieu.

Messes basses : 5½ et 7½.
Grand'messe, 9 h. ¼. — Vêpres, 2 h. ¼.

Notre-Dame de Lourdes.

Congrégation des hommes : récitation de l'office, messe, à 6 h. ¾. — Cong. des Enfants de Marie, à 2 h. — Archiconfrérie de l'Immaculée Conception, 4 h. ¼.
Sur semaine, messe basse à 7 h.

DISCOURS DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

AUX REPRÉSENTANTS DE LA NOBLESSE.

Le 8 janvier, les représentants de la noblesse romaine s'étaient réunis en grand nombre au Vatican, pour affirmer une fois de plus leurs sentiments de dévouement et d'attachement à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, et pour lui présenter leurs hommages et leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

La salle du Consistoire avait été préparée pour la réception. A midi, le Saint-Père fit son entrée, entouré de sa cour, où l'on remarquait le prince Rùspoli, maître du Saint-Hospice; le prince Altieri, capitaine commandant le corps des gardés nobles, et d'autres personnages.

Le Saint-Père prit place sur le trône, ayant à ses côtés les Emes cardinaux, et S. A. Sme D. Philippe Orsini, prince assistant au trône pontifical, eut l'honneur d'exprimer au souverain Pontife, au nom de la noblesse romaine, les sentiments et les vœux de tous. L'adresse lue par S. A. Sme le prince Orsini était digne de l'assistance qu'il représentait et du souverain auguste qui l'écoutait.

Sa Sainteté a daigné répondre par le discours suivant :

“ Nous recevons avec une particulière gratitude les vœux et les souhaits que vous Nous offrez, monsieur le prince, au nom de la noblesse et du patriciat romains. Nous sommes grandement réjoui de voir réunie autour de Nous l'élite de nos chers fils de Rome et de vous entendre Nous renouveler publiquement les protestations de son inviolable fidélité à ce Siège apostolique et à Notre personne.

Ce sont des liens doux et forts qui unissent depuis longtemps le Saint-Siège et le patriciat romain; de même que celui-ci a donné des preuves constantes d'affection et d'obéissance et rendu de signalés services au Saint-Siège, de même le Saint-Siège a toujours apprécié son dévouement, soutenu sa dignité et accru son éclat.

“ Il est beau de voir une telle réciprocité se maintenir jusqu'à ce jour; car vous par un haut sentiment de devoir, et nous par l'élan d'une profonde affection et d'une spéciale bienveillance, Nous désirons vivement que ces liens se resserrent chaque jour plus étroitement et reçoivent une nouvelle force.

“ S'il est vrai que cette fidélité, en unissant votre sort à celui du Saint-Siège, vous donne aujourd'hui une part dans ses épreuves et dans ses douleurs, il ne peut manquer non plus d'arriver qu'elle ne vous donne un jour une part dans ses gloires. Vous l'avez rappelé très à propos, monsieur le prince: le Saint-Siège, s'il a été souvent en butte à de cruels assauts, en est toujours sorti victorieux et plus fort, et il a continué à répandre sur la terre les salutaires effets de sa bienfaisante vertu. Cette

fois encore, avec l'aide du Tout-Puissant, il obtiendra sa délivrance ; et ses fils qui lui sont demeurés fidèlement dévoués auront un motif de participer plus spécialement à la joie de son triomphe.

“ Nous reconnaissons toutefois, Nous aussi, que vous avez à surmonter des difficultés nombreuses et grandes pour rester fidèles aux dignes et glorieuses traditions de vos familles. En effet, lorsque Rome fut soustraite au gouvernement paternel du Pontife romain, les nouveaux maîtres sentirent combien il leur importait d'avoir l'adhésion, le concours et la faveur de l'élite de cette noble cité. Dans ce but, ils ne négligèrent aucun moyen, aucune promesse, aucune séduction, aucune flatterie ; et avec l'aide puissante du temps, ils espéraient atteindre enfin leur but. A n'en pas douter, ceux qui d'ent'e vous, en cédant à de tels artifices et à de telles flatteries, se seraient engagés dans une voie nouvelle, se seraient vu bientôt ouvrir l'accès aux grades, aux distinctions et aux honneurs.

“ Nous, au contraire, dans les conditions présentes, Nous ne pouvons offrir ni les carrières ni les emplois qui conviendraient si bien à vos mérites, à vos services et à la splendeur de votre nom. Ce fut, à la vérité, pour quelques-uns, et surtout pour les plus jeunes, une alternative bien dure que celle de rester dans une condition qui ne promettait rien de splendide pour le présent, ou de faillir aux devoirs qui imposent aux patriciens romains le respect et l'obéissance au Pontife.

“ Mais, c'est une chose connue, très chers fils, que la fidélité au devoir réclame dans certaines occasions des sacrifices assez lourds, sacrifices que les catholiques, et surtout ceux de Rome, ont montré qu'ils savaient supporter dignement. Dans les pieux desseins de la Providence, notre époque est une des plus difficiles et des plus critiques ; il convient d'en savoir profiter pour se retremper dans la vertu généreuse et les efforts magnanimes.

“ D'ailleurs la récompense de cette force chrétienne, de cette fidélité inviolable, ne vous manquera pas sur cette terre même ; le prix en est dans la conscience satisfaite du devoir accompli, dans l'estime croissante et l'admiration des hommes de bien qui ont les regards fixés sur vous, et dans le noble exemple laissé à vos familles.

“ Même dans les conditions présentes, très chers fils, sans occuper de hauts emplois, sans parcourir une carrière éclatante, vous pouvez encore trouver moyen de faire honneur à votre nom et de vous rendre grandement utiles à la sainte cause de la religion et du Pape, et aussi au bien véritable de notre Rome.

“ La culture des belles-lettres, l'étude des sciences sociales surtout, entreprise avec grand amour, les publications opportunes, l'œuvre édifiante des écoles catholiques et toutes celles qui ont en vue de subvenir aux besoins matériels et moraux de ce peuple, ouvrent un vaste champ à votre activité. Toujours, dans vos

nobles familles, il s'est trouvé des hommes qui se sont grandement distingués par l'excellence de leur vertu et l'étendue de leur savoir, et, à Notre mémoire, il s'en trouve beaucoup.

“ Nous Nous rappelons avec plaisir le prince Augustin Chigi, littérateur distingué ; l'écrivain érudit marquis Charles Antici ; le prince François-Xavier Patrizzi, lumière de science biblique, et, parmi les vivants, le prince D. Balthazar Buoncompagni, qui a cultivé avec tant d'éclat les sciences mathématiques.

“ Au reste, dans ces derniers temps encore, on a beaucoup fait, et on fait beaucoup à l'heure actuelle de votre côté pour les bonnes œuvres que Nous avons rappelées. Nous sommes heureux d'en louer aujourd'hui à ces dignes patriciens et à ces admirables dames qui donnent leurs soins et leur argent au progrès de l'éducation chrétienne de la jeunesse, qui ouvrent et maintiennent à leurs frais des institutions charitables, et se trouvent toujours au premier rang pour secourir les maux, délivrer ceux qui sont en péril, et apporter le secours de la religion et de la bienfaisance à ceux qui en sentent le plus grand besoin.

“ De Notre côté, Nous faisons tout ce qui est en Notre pouvoir, spécialement pour les écoles, qui ont à nos yeux la plus grande importance. Mais Nous avons besoin de votre large concours, sur lequel nous comptons entièrement pour l'avenir, parce qu'il Nous mettra en état de mieux pourvoir aux vrais intérêts de Notre cher peuple de Rome et qu'il vous méritera de plus en plus la reconnaissance et l'affection de ce même peuple.

“ Dans ces sentiments, et avec le souhait de tout bien pour l'année que nous venons de commencer, avec la prière que Nous élevons instamment vers Dieu pour que la main souveraine vous apporte son puissant appui, Nous vous accordons du fond du cœur, à vous tous et à vos familles, la bénédiction apostolique.”

SAINTE AGATHE, VIERGE ET MARTYRE
Cinq février.

Agathe, née en Sicile, de parents nobles et chrétiens, eut le bonheur d'être élevée dans la piété ; elle reçut une éducation digne de sa naissance. Spirituelle, riche, d'une distinction remarquable, elle brillait plus encore par sa vertu. Dès son jeune âge, elle fit un vœu de virginité perpétuelle, et devint le modèle de ses jeunes compagnes.

Elle habitait Palerme, lorsque Quintien, gouverneur de Sicile, ouït parler de son mérite extraordinaire, de ses grands biens et de sa rare beauté ; il résolut de l'avoir pour épouse, et il la voulut voir. Apprenant l'ordre du gouverneur, Agathe comprit qu'elle touchait à l'heure du martyre : le feu de la persécution de Dèce venait de s'allumer. Elle se jeta à genoux, fit à Jésus une fervente prière, puis elle partit, pleine de joie, pour Catane.

Aussitôt qu'il eut vu sa victime, le gouverneur en fut épris, et, il la donna en garde à une malheureuse, pour corrompre sa foi et son innocence. La constance inébranlable de la jeune vierge défia cette infâme, qui alla déclarer à Quintien qu'il serait plus aisé d'amollir un diamant que de séduire Agathe ; qu'il fallait perdre tout espoir de pervertir cette chrétienne.

Le gouverneur la cita donc à son tribunal, et, d'un ton menaçant : " Quoi ! dit-il, une fille d'une si haute condition, se ravalier au rang des esclaves ! " — " Si, répondit-elle, être servante de Jésus, c'est être esclave, je me fais gloire de l'être : ma noblesse est à le servir. " Pressée de sacrifier aux dieux sous peine des plus cruels supplices : " Quoi ! dit l'intrépide vierge, à un Jupiter infâme, à une Vénus impudique ? " Le juge la fit souffleter et jeter dans une obscure prison.

Le lendemain, Agathe reparut, et, sur la demande de renoncer à Jésus-Christ : " Renoncer à Jésus-Christ, s'écria-t-elle, mais il est mon salut et ma vie ! " Cette réponse irrita le tyran, qui ordonna qu'on l'étendit sur le chevalet, qu'on la déchirât avec des ongles de fer, et qu'on lui brûlât les côtés avec des lames ardentes. Comme la jeune héroïne paraissait triompher au milieu de ces supplices, Quintien eut la barbarie de la faire tenailler, puis il la renvoya en prison, avec ordre de la laisser mourir de ses blessures.

A peine Agathe fut-elle dans son cachot, qu'une lumière surnaturelle en bannit la sombre horreur ; saint Pierre lui apparut, et la guérit miraculeusement. Quintien, attribuant sa guérison subite à la magie, lui ordonna de nouveau de sacrifier aux dieux de l'empire : " Dieu seul est Dieu, répondit la jeune fille, et je ne saurais en adorer d'autres. " A ces mots, on la saisit, on la traîna sur des charbons ardents, et on la rejeta, expirante dans sa prison. " Dieu éternel, s'écria l'héroïque martyre, qui m'avez, dès mon enfance, embrasé le cœur de votre amour, daignez recevoir mon âme en votre séjour bienheureux. " En disant ces mots, elle rendit le dernier soupir, le 5 février 251, à l'âge d'environ 21 ans. — (GIRY.)

Le corps de sainte Agathe fut enlevé par les chrétiens, qui l'ensevelirent avec une vénération profonde. Les miracles que Dieu opéra sur son tombeau témoignèrent de la gloire dont elle jouissait dans le ciel.

Réflexion.—A la vue d'un tel courage, ne rougions-nous pas une bonne fois de notre lâcheté.

DÉCRET RELATIF AUX TERTIAIRES.

On lit dans la *Semaine religieuse* d'Angoulême :

" Un décret de la S. Congrégation des Indulgences, en date du 22 mars dernier, s'occupe des Cordigères de Saint François d'Assise et des membres de l'Association de Saint-François de Sales, et tranche une question depuis longtemps controversée. Il est

désormais certain que les Cordigères et les Associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales n'ont point droit aux absolutions générales et aux bénédictions papales des Tertiaires.

“Le décret admet seulement qu'il y a lieu de leur concéder une bénédiction papale chaque année, et, de plus, quatre fois par an, une indulgence plénière aux jours que le souverain Pontife désignera, et aussi la communication des bonnes œuvres de l'ordre, dans la forme prescrite par le décret de la S. Congrégation des Indulgences, du 25 février 1739. Toutes ces résolutions sont confirmées par le souverain Pontife.

“Dès que les jours seront désignés, nous nous empresserons de les faire connaître dans la *Semaine*, et nous publierons en même temps, s'il y a lieu, une partie du décret de 1739.

“Il peut être bon d'ajouter que le Saint-Siège ne se sert plus de l'expression : *absolution générale* pour désigner le privilège des Tertiaires séculiers ; cette dénomination est réservée à l'absolution concédée aux réguliers des différents ordres, absolution dont la formule est toute spéciale. La faveur accordée aux Tertiaires séculiers s'appelle désormais une *bénédiction avec indulgence plénière*.

“Enfin, nous sommes heureux de faire savoir aux Tertiaires de Saint-François que le Manuel unique (destiné à tous les Tertiaires, à quelque direction et obédience qu'ils appartiennent), dont il était question depuis si longtemps, est préparé et soumis à l'approbation du Saint-Siège. Le décret du 22 mars nous apprend que ce manuel est divisé en quatre parties : la première comprend des notions générales sur tout le Tiers-Ordre ; les trois autres font connaître les règles, les cérémonies et les indulgences. C'est précisément l'examen de la partie du manuel concernant les indulgences qui a donné lieu aux diverses décisions sur les absolutions générales et les bénédictions papales. Les trois autres parties sont soumises à une commission composée des secrétaires des Congrégations des Evêques et Réguliers, des Rites et des Indulgences, ou de leurs délégués, et les questions que l'étude approfondie du Manuel pourrait soulever, seront déferées à une Congrégation spéciale composée des Eminentissimes Cardinaux désignés par le souverain Pontife.”

DÉCRET RELATIF AU MOIS DE SAINT-JOSEPH.

Les personnes qui font les exercices du mois de Saint-Joseph peuvent gagner 300 jours d'indulgence chaque jour du mois et de plus l'indulgence plénière au jour de leur choix où elle rempliront les conditions ordinaires.

Or d'après un décret du 4 février 1877, pour gagner ces indulgences, il est loisible aux fidèles de commencer les exercices du

mois de Saint-Joseph le 16 ou le 17 février pour le terminer le 19 mars, jour de la fête.

On peut donc, chaque année, choisir à volonté, l'une ou l'autre époque ; mais il y a une raison spéciale de mettre à profit la permission accordée, lorsque la semaine-sainte se trouve dans le mois de mars.

C'est le cas cette année.

NOUVELLES DE ROME.

Dans son numéro du 29 décembre *l'Osservatore romano* publie, en tête de ses informations, l'importante nouvelle suivante :

“ Nous sommes heureux d'annoncer que dans la matinée de dimanche dernier S. E. le cardinal secrétaire d'Etat et M. de Boutenieff, négociateur russe ont signé l'acte diplomatique contenant l'accord relatif aux questions religieuses entre le Saint-Siège et l'empire de Russie.”

Cette nouvelle était signalée depuis quelques jours. La note ci-dessus en donne la confirmation.

Le correspondant du *Standard* à Rome confirme la nouvelle, récemment publiée par ce journal d'après laquelle des pourparlers auraient lieu entre le gouvernement anglais et le Vatican à l'effet de s'entendre sur les conditions auxquelles un représentant officiel de l'Angleterre serait accrédité auprès du Saint-Siège. Le correspondant du *Standard* affirme que la proposition de l'Angleterre de se faire représenter auprès du Pape par l'ambassadeur ordinaire de Sa Majesté auprès du roi d'Italie a été repoussée par la curie ; que, depuis, le cabinet britannique a fait l'offre de se faire représenter par un agent diplomatique du même rang que M. de Schloerer, le ministre allemand auprès du Vatican. Cette offre aurait été acceptée.

Le savant abbé Martet, si connu par ses travaux sur la langue hébraïque, vient de mourir. Usé par une existence toute vouée à l'étude de cette langue, à l'exégèse, aux mathématiques transcendantes et à l'astronomie, il était depuis quelque temps tombé dans un état d'affaiblissement mental complet. Tout avait disparu chez lui. Mais son souvenir vivra, car il n'a pas été seulement un savant, il a été surtout un saint prêtre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Nous donnons aujourd'hui un important discours de Sa Sainteté en réponse à l'adresse qui lui a été présentée par les représentants de la noblesse romaine.

Le souverain Pontife, après avoir loué la fidélité de la noblesse dans ces jours d'épreuve, a fait entrevoir le triomphe prochain et éclatant de la Papauté.

Cette fidélité de la noblesse est d'autant plus méritoire que les envahisseurs, comprenant la nécessité de la rallier, lui offrent des grades, des distinctions, des honneurs tandis que le Pape ne peut rien offrir.

Toutefois la noblesse n'a pas à rester oisive car elle peut cultiver les sciences, les lettres, les arts et travailler à l'œuvre souveraine des écoles catholiques. Le Pape recommande alors l'exemple de divers princes de l'époque moderne qui se sont rendus célèbres par leurs vertus et leurs travaux, ajoutant que leur imitation serait féconde et tiendrait largement lieu, aux jeunes gens de la noblesse romaine, des faveurs que la révolution leur offre et qu'ils ont justement à cœur de mépriser.

Jeudi prochain, à 7 h. du soir, ouverture de l'octave des Reliques à la cathédrale. Il y aura sermon et vénération des saintes reliques chaque soir de l'octave.

La messe de l'exposition sera chantée vendredi, à 7 heures. Il y a indulgence plénière à gagner pendant cette octave, aux conditions ordinaires.

Samedi, il y aura, à la cathédrale, à six heures du matin, ordination de trois diacres.

Demain, 1er dimanche du carême, à l'église Saint-Joseph, ouverture, à 4 h. P. M., de la retraite pour les dames. Les jours suivants messe, à 8 h. du matin suivie d'une instruction. A 2 h. P. M., instruction et à 7½ h. P. M., sermon suivi du salut du T. S. Sacrement. Cloture de la retraite le 2e dimanche du carême, à 4 h. P. M. Cette retraite sera prêchée par les RR. PP. A. Doré et A. Langevin.

Mgr Lorrain, qui a été plusieurs fois l'hôte de Mgr de Montréal, assistait à la réception de lundi soir.

— Tout le monde, dit la *Gazette de Joliette*, s'empresse de signer les requêtes pour la reconstruction de l'église de Joliette, et pour la passation d'une loi spéciale à cet effet.

Les explications que M. le curé a données au prône, dimanche dernier, ont produit une grande satisfaction chez les paroissiens. C'est un devoir impérieux comme une grande faveur qui est réservée à la génération actuelle.

Aussi, tous les paroissiens comprennent bien la situation et ils s'empresseront de se rendre non seulement aux désirs de notre évêque et de notre curé, mais encore aux désirs de leurs conci-

toyens qui ne peuvent se procurer de place dans l'église actuelle vu son exigüité.

Le R. Frère Armin-Victor, qui de 1875 à 1880 avait été visiteur des maisons de son ordre au Canada et provincial de toute l'Amérique, est mort à Paris le 12-janvier.

Par ses vertus, la vivacité de sa foi et son esprit vraiment supérieur, le R. Frère Armin-Victor avait gagné parmi nous l'estime et l'affection de tout le monde.

M. de Bellefeuille, avocat, a été fait chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, lundi soir, à l'évêché, en présence de Mgr de Montréal. M. le chevalier Huguet-Latour représentait le général de l'Ordre.

La *Semaine Religieuse*, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, a ajouté aux heures des offices, qu'elle donnait déjà, les heures des messes basses aux différentes paroisses de la ville.

Nous serions très heureux si MM. les curés et MM. les chapelains voulaient bien nous faire savoir les cérémonies extraordinaires qu'ils peuvent avoir dans leurs églises. Ce serait un grand profit pour nos lecteurs qui pourraient être ainsi sûrement renseignés.

Nous avons le plaisir d'annoncer que plusieurs collaborateurs distingués ont promis leur concours assidu à la *Semaine Religieuse*.

Nous recommandons volontiers la lecture d'un livre ayant pour titre : *Gustave ou un héros canadien*, par M. A. Thomas, publié avec l'approbation de S. G. Mgr de Montréal. Ce livre est en vente chez MM. Gernay et Hamelin, libraires.

NN. SS. les évêques ont quitté Québec après avoir siégé au conseil supérieur de l'instruction publique où des questions importantes ont été discutées.

M. l'abbé Baillargeon, de Sainte-Catherine, a été nommé vicaire à Saint-Antoine de Tilly (diocèse de Québec.)

Les RR. PP. Oblats, qui desservent la paroisse de Saint-Sauveur à Québec, ont fait bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes. Cette chapelle édifée, à l'aide des contributions volontaires des citoyens du faubourg Saint-Sauveur, est achevée à l'extérieur, sauf la tour qui, avec le corps de l'édifice, a une hauteur de 183 pieds et est surmontée d'une magnifique statue de la sainte Vierge.

Au dessous du sanctuaire se trouve un cercle avec piano, jeux.

de croquet, billards, à l'usage des enfants, des jeunes gens et des pères de famille.

Les frais de la bâtisse s'élèvent déjà à 45,000 piastres.

Les RR. PP. Oblats ont fait une œuvre belle et utile en construisant cette chapelle qui devient le rendez-vous de leurs ouailles.

Les RR. PP. qui desservent actuellement la paroisse de Saint-Sauveur sont les Pères A. Tortel, supérieur, E. Grenier, J. Durocher, Dronet.

Mgr de Montréal, de retour de Québec, s'est arrêté à Louiseville (Rivière du Loup), où il a passé la journée du dimanche chez M. le curé Boucher. Après la grand'messe Mgr a adressé une allocution aux fidèles.

— Sa Sainteté Léon XIII, voulant donner un témoignage de son estime au digne préfet apostolique de la côte nord du golfe Saint-Laurent, le très révérend M. F. X. Bossé, vient de le nommer camérier secret surnuméraire. Cette nouvelle dignité donne à Mgr le préfet apostolique le droit au titre de Monseigneur.

— Neuf protestants ont embrassé la foi catholique en 1882, dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski. Trois étaient de la paroisse de Rort Daniel, deux de Sainte-Adélaïde de Pabos, deux de la mission de la Rivière-à-la-pie, sur la côte du Labrador, un de Saint-Alban de Cap Rosier et un autre de Saint-Michel de Percé.

Le P. J. G. Dowling, de Paris (Ontario), vient d'être nommé administrateur du diocèse d'Hamilton *sede vacante*.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

Le cardinal Manning vient de publier dans le *Mouth*, sur "l'avenir des écoles primaires en Angleterre," une étude magistrale dont nous détachons le passage suivant :

"Deux systèmes sont maintenant en présence.

"D'un côté, il y a le système d'enseignement laïque qui n'est encore suivi qu'en partie en Angleterre. Il contient néanmoins les principes qui sont dans tout leur développement en France. Voici ces principes :

1. L'enseignement primaire proprement dit appartient à l'Etat.
2. Les écoles appartiennent à l'Etat.
3. Les enfants appartiennent à l'Etat.
4. L'Etat n'a pas de religion.

5. La formation du caractère national appartient à l'Etat.
6. La formation des professeurs du peuple appartient à l'Etat.
7. Personne ne pourra enseigner sans avoir une patente de l'Etat.

“ De l'autre côté, il y a l'enseignement chrétien traditionnel du peuple anglais qui repose sur les principes suivants :

1. Les enfants du peuple chrétien ont, d'après la loi divine, droit à une éducation chrétienne.

2. Les parents chrétiens ont un double droit et un double devoir, naturel et surnaturel de garder cet héritage de leurs enfants.

3. Les enfants chrétiens ne sont nullement les enfants d'un Etat qui n'a pas de religion.

4. Leur enseignement ou leur éducation comme chrétiens est plus important que toute instruction laïque, et on ne peut la considérer comme moins importante.

5. Dans le choix des professeurs auxquels leurs enfants seront confiés, les parents ont un droit et un devoir qui exclut toute autorité humaine.

6. Priver le pauvre de ce droit et de cette liberté qui est réclamée par le riche, et qui lui est accordée, est une injustice flagrante. Qu'on n'aille pas se faire illusion en pensant qu'on peut concilier ces deux systèmes. Ils s'excluent l'un l'autre. Nous devons choisir l'un ou l'autre. Plus vite nous nous déciderons, tant mieux ce sera. Chaque année nous perdons du terrain. Chaque année, le système opposé, qui s'appuie sur des principes contraires, pénètre dans la législation et dans l'Etat, et il corrompt la tête et le sang des classes gouvernantes. Il a déjà réduit les Universités nationales au rang d'écoles de science laïque et de littérature laïque.

“ Il fait disparaître le christianisme de la vie publique de l'Etat et il le relègue dans la vie privée des particuliers. Si les écoles primaires d'Angleterre cessent d'être des écoles chrétiennes, il peut y avoir encore des chrétiens en Angleterre, mais les traditions du peuple anglais n'existeront plus longtemps. Il y aura une chrétienne Angleterre mais seulement comme il y a une France catholique, par suite de la compassion de Dieu pour les hommes et non à cause des lois de l'Etat ou de sa foi ou de sa fidélité à Dieu.

“ Dans la crise qu'éprouve maintenant notre pays, Dieu a rendu une fois de plus à l'Eglise catholique la liberté et le pouvoir. Nous devons au prix de n'importe quels sacrifices conserver aussi intacts qu'auparavant les traditions de l'enseignement chrétien dans toutes nos écoles et nos collèges de Stonyhurst et d'Ibshaw jusqu'aux écoles primaires de nos humbles missions dans les moindres villages et dans les villes industrielles d'Angleterre.”

On voit que le vaillant et vénérable primat de l'Eglise catholique en Angleterre est résolu à continuer aussi vigoureusement que jamais la campagne entreprise par lui contre l'enseignement

officiel, à partir du jour où celui-ci rompit ouvertement avec toute religion.

ÉTATS-UNIS.

La révérende sœur François-Xavier, fondatrice des Sœurs de la Merci, à Manchester (E. U.), vient de célébrer ses noces d'or. Sa Grandeur Mgr de Portland officiait pontificalement, et le sermon fut prononcé par Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington.

Dans l'après-midi, la révérende sœur reçut plusieurs riches cadeaux de la part des élèves et des citoyens.

Sœur François-Xavier fut reçue à la communauté à Dublin, par la fondatrice de l'ordre, en 1829, et admise à prononcer ses vœux en 1833. En 1843, elle vint aux États-Unis avec six compagnes et établit la première maison de son ordre en ce pays.

S. G. Mgr Thos. Griffin, évêque de Springfield, Mass. a adressé au clergé de son diocèse, pour être lue au prône, une lettre pastorale sur le carême donnant les règles pratiques pour l'observation de ce saint temps.

Un correspondant de Rome annonce la nomination de deux nouveaux évêques; l'un, Mgr Northrop, pour le siège de Charleston (Caroline du sud) et l'autre, Mgr Richer, pour le nouveau siège des Grands Rapides (Michigan).

LE CATHOLICISME EN NORVÈGE.

On a les meilleures nouvelles des progrès du catholicisme en Norvège. Mgr Bernard, préfet apostolique des missions de Norvège et du Pôle Nord, se félicite de la liberté dont jouit son ministère et de la tolérance que le gouvernement et la population accordent au catholicisme.

Aussi la mission progresse-t-elle de jour en jour. Huit stations sont déjà établies. La mission compte dix-neuf prêtres et un certain nombre d'étudiants qui s'apprennent à le devenir.

Appuyé sur l'opinion de Mgr Mermillod, qui a dernièrement visité les régions scandinaves et y a fait entendre plusieurs fois son éloquente parole, Mgr Bernard affirme que les populations de ces pays ont une tendance à se rapprocher de l'Église mère abandonnée au seizième siècle par leurs ancêtres.

AUTRICHE.

L'avocat israélite Fardo et toute sa famille ont embrassé, à Trieste, la religion catholique. Quelques jours après, la communauté israélite de Trieste a eu une autre surprise. Mme Landaner, fille du banquier Morpurgo, a déclaré à son lit de mort qu'elle était secrètement catholique depuis de longues années.

On mande de Vienne, Autriche, 9 janvier, au *Moniteur de Rome*, que l'empereur vient de conférer à l'archevêque de Salzbourg la dignité de conseiller intime.

Le curé Levicki, jadis excommunié à la suite d'une lettre entachée d'hérésie, a fait une rétractation solennelle.

FRANCE.

La clôture de la neuvaine de sainte Geneviève, à Paris, a eu lieu en présence d'une grande affluence de fidèles. Chaque jour les exercices avaient été suivis avec un pieux recueillement par une foule empressée à venir implorer la protection de la patronne de Paris ; mais le dernier jour, le nombre des pèlerins attardés a été très considérable dans les deux églises, et de nombreuses communions ont eu lieu dans la matinée.

Les offices de la clôture de la neuvaine étaient présidées au Panthéon par S. G. Mgr Larisse, coadjuteur de l'archevêque de Paris ; et à Saint-Etienne-du-Mont, par S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

La chapelle provisoire du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus est toujours fréquentée par un grand nombre de pèlerins qui, presque tous, s'approchent de la sainte table. Les offrandes, pendant le mois de décembre, se sont élevées à près de cent mille francs. Les travaux avancent à vue d'œil.

Son Excellence le nonce du pape, qui a visité la chapelle provisoire et les chantiers de l'église en construction, a été émerveillé de l'ensemble et des détails des divers travaux. S. Exc. a fait part à M. le Supérieur des chapelains du vif intérêt que porte à l'église du vœu national le souverain Pontife Léon XIII.

Ce que tout pèlerin ne peut s'empêcher d'admirer en voyant l'activité que l'on porte aux travaux de l'église, c'est la main providentielle qui évidemment dirige et protège ; c'est aussi le parfum d'édification que tous y respirent et le consolant espoir que chacun en rapporte dans sa demeure.

Nous avons déjà annoncé qu'une église dédiée au Sacré-Cœur de Jésus alla t être construite à Bethléem, sous le ciel radieux où pour la première fois, ce Cœur divin révéla au monde les trésors de son inépuisable tendresse.

Les moindres offrandes pour la construction de cette église seront reçues avec reconnaissance. Les noms de tous les bienfaiteurs sont conservés sur un registre particulier. Quiconque donne au moins cinq francs (une piastre) participe à cent vingt messes qui se disent chaque année, soit pour les bienfaiteurs vivants, soit pour les défunts.

Les offrandes sont reçues chez M. le chanoine Blot, chevalier du Saint-Sépulcre, avenue de Messine, 23, Paris.

RUSSIE.

Le czar vient de conférer le grand cordon de Saint-Alexandre Newsky à Mgr l'archevêque de Mohilen, métropolitain de l'empire de Russie.

Mgr Antoine Fijalkowski est né en 1797. De 1860 à 1872, il a été promu au siège métropolitain au consistoire du 28 février 1872.

C'est la première fois, depuis 1861, qu'un prélat catholique sujet du czar reçoit cette distinction.

LE NONCE DU PAPE A PARIS ET LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES

Le premier jour de l'an, S. Exc. le nonce du Pape est allé célébrer la sainte messe chez les Petites-Sœurs des Pauvres à l'asile des vieillards. Le pauvre asile était tout en émoi dès le matin et tous les vieillards, bien avant le jour, avaient achevé leurs plus fines toilettes pour recevoir le représentant du souverain Pontife.

A sept heures, la chapelle était pleine ; les trois cents hôtes de la maison, les hommes du côté de l'Épître, les femmes du côté de l'Évangile, remplissaient l'humble chapelle aussi brillamment illuminée que le permettaient les règles et la pratique de pauvreté de la maison. S. Exc. le nonce a célébré la sainte messe. Les Petites Sœurs occupaient le fond de la chapelle ; elles entonnaient et dirigeaient les chants que soutenaient de toute leur voix et de tous leurs cœurs une douzaine de vieillards placés devant elles. S. Exc. a donné la communion à de nombreux communians.

Au sortir de la chapelle, le nonce adressa aux Petites-Sœurs une allocution prouvant combien Son-Eminence connaît et goûte l'esprit de la petite famille. Il lui est, en effet, familier depuis longtemps ; Mgr D. Rende a été à Naples un des principaux fondateurs de l'asile des vieillards. Il rappelait aux Sœurs combien leur vocation les voulait humbles et petites et comment elles devaient se reconnaître sincèrement pour des riens sur la terre ; il ajoutait que ces riens de la terre deviendraient les gloires des cieux et les plus puissants d'entre les élus.

Après avoir entretenu les sœurs, le nonce a tenu à visiter les vieillards. Ce n'était pas la première visite que le prélat faisait à l'asile, et il y était déjà connu des bonnes gens. Tous étaient touchés que le représentant du souverain Pontife ait voulu, au renouvellement de l'année, porter ses premiers souhaits à ces touchantes et vieilles images de Jésus-Christ. On a donc complimenté le nonce et on s'est recréé en grande simplicité autour de Son Excellence. Ou a chanté, on a battu le tambour et exécuté tous les exercices dont les vieux et naïfs enfants des Petites-Sœurs amusent les loisirs que leur fait la charité. La fête se serait peut-être prolongée si le nonce n'eut enfin remarqué qu'il était temps pour lui de rentrer prendre des habits d'apparat afin de se mettre à la tête du corps diplomatique pour aller en grande cérémonie complimenter M. Grévy.

PSAUME CXXXIII

Ecce nunc benedicite Dominum.

Vous qui faites votre demeure
Dans les portiques du Seigneur,
Prêtres, lévites, voici l'heure
De redoubler d'amour pour le Dieu créateur.

Des nuits, quand le pieux silence
Dégage et réchauffe le cœur,
Que notre prière s'élançe
Ainsi que notre amour, jusqu'au Dieu créateur..

Offrons en parfait sacrifice
Nos veilles et notre ferveur
Et que de Sion nous bénisse
De la terre et du ciel le puissant créateur.

FRÉNICLE..

CONSEILS AUX OUVRIERS.

Considérations sur la profession d'ouvrier.

Vous êtes ouvrier, Joseph, vous êtes jeune, et à ce double titre, vous me demandez des conseils, parce que, plus heureusement inspiré que beaucoup de jeunes gens, vous aimez mieux discipliner votre jeunesse que de vous laisser emporter par elle, et que, plus sage que beaucoup d'ouvriers, il vous semble meilleur de tirer un bon parti de votre condition que de vous en plaindre.

Et pourquoi vous en plaindriez-vous ? Ce serait vous plaindre d'être homme. Le travail est la loi de la nature humaine. Par quelques moyens et sur quelque objet qu'il s'exerce, il est honorable aux yeux de la raison, il est saint aux yeux de Dieu.

Qui laborat orat : Qui travaille prie. (Saint Augustin.)

Avantages de la profession d'ouvrier.

De toutes les conditions de la vie humaine, celle de l'ouvrier est la plus sûre. Son talent (j'emploie à dessein cette expression) constitue en effet pour lui une fortune qu'on ne peut lui enlever qu'avec la santé ou avec l'existence ; et ce genre de fortune n'est pas exposé aux mêmes risques que les autres.

Car le travail est pour la société humaine ce que la respiration

est pour la vie ; ni le travail ni la respiration ne peuvent être suspendus sans que cette interruption amène une crise, qui ne pourrait se prolonger sans causer la mort. Supposez que dans les villes et dans le vaste atelier des campagnes l'immobilité remplaçât pour quelques mois le mouvement, que deviendrions-nous ?

L'industrie, dans son ensemble, est donc, pour ainsi dire, condamnée à une activité incessante ; elle ne peut éprouver que des interruptions passagères ; et si, dans des cas heureusement rares, une industrie particulière se trouve en souffrance, ce n'est pas que le travail ait diminué, c'est qu'il s'est déplacé, en sorte qu'il y a toujours quelque chance d'occupation pour un bon ouvrier, c'est-à-dire pour l'homme qui s'est accoutumé à faire de ses forces physiques un usage intelligent.

L'ouragan même des révolutions, qui brise tant d'existences, passe au-dessus de la sienne sans l'atteindre ; il lui laisse son établi, sa truelle, sa navette, sa charrue, parce que, de quelque manière qu'un état modifie son organisation, il faut toujours à ses membres des meubles, des maisons, des étoffes, du pain.

Sa dignité ; son indépendance.

Bien plus qu'à d'autres, il lui est facile de conserver sa dignité d'homme et de la faire respecter : il n'a besoin ni d'implorer la protection, ni de recourir à la brigue ; il ne flatte personne, il ne fait sa cour à personne, et il ne craint pas que d'indignes concurrents lui enlèvent par l'intrigue le prix dû à son travail : car l'intérêt même de celui qui veut faire exécuter un ouvrage l'oblige d'avoir recours à l'ouvrier le plus habile et le plus consciencieux : ici le mérite est tout, la faveur n'est rien.

Sans doute, personne dans le monde ne peut jouir d'une indépendance absolue ; mais l'ouvrier est moins dépendant que la plupart des autres hommes. Oui, Joseph ; car, si vous avez besoin de l'homme qui vous emploie, l'homme qui vous emploie a tout autant besoin de vous.

Objet des conseils adressés aux ouvriers.

Vous le voyez, Joseph, la position de l'ouvrier a par elle-même de la dignité, de la sécurité et de l'indépendance. D'où vient donc que tant d'ouvriers se laissent déposséder de ces trois biens si précieux, et tombent dans la misère ? Que devez-vous faire, vous, pour vous assurer la jouissance de ces avantages, et pour obtenir en même temps ce bien-être modeste, qui manque à un si grand nombre d'entre eux et qui, ce semble, devrait être le partage de tous ?

Je vais, Joseph, traiter en détail ces questions, qui, dans l'état où se trouve actuellement notre société, ont acquis plus d'importance que jamais.

(A continuer.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach, XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Julie Monette.—Angelique Grondin.—Herm. Perras.—Louise Potvin.—Clerilda Legault.—Louise Pomainville.—Mary McMahon.—Denis Devine.—Rosianne Lavigne.—James Murray.—Lee Sorel.—J. B. Dupont.—Catherine Leclerc.—F. X. Cadieux.—Mary O'Neil.—Morgan O'Connell.—Virginie Beauchamp.—Narcisse Chaussé.—Peter Kelly.—Marguerite Dauphinais.—Thomas Donnelly.—Clémentine Castonguay.—Anne Walsh.—Jacques Miller.—Orphire Charelle.—Félicité Sarrasin.—Tharsile Lebrun.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hémateite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

J. ALPHONSE ROBY

Peintre Décorateur

Enseignes et Ornaments
Dorure en tout genre

Quatorze ans d'expérience dans ces spécialités.

Bas prix. — Exécution supérieure.

No. 303, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

L. E. N. PRATTE

Importateur et marchand de

PIANOS ET ORGUES

Américains, Canadiens et Européens.

Agence en gros et en détail des célèbres Maisons suivantes :

PIANOS.

Hazleton Bros., New-York.
Kranich & Bach, New-York.
Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
P. H. Herz, Paris, France.

ORGUES.

Dominion Organ & Piano Co., Bowmanville, Ont.
Barn & Co., Woodstock, Ont.
I. J. Mansell, Brockville, Ont.
American Automatic Organ Co., Boston.

Et de plusieurs autres maisons canadiennes et étrangères.

HUIT PREMIERS PRIX et DIPLOMES D'HONNEUR et un SECOND PRIX ont été décernés à mes instruments à l'exposition de la Puissance, Montréal, 1880.

Une centaine de PIANOS à QUEUE, carrés et droits et d'ORGUES d'ÉGLISE et de SALON de toutes descriptions toujours en magasin.

PRIX, de \$50 à \$1500.

On sollicite une visite.

SALLES D'EXPOSITION ET DE VENTE (les plus belles de la Puissance)

20, Rue NOTRE-DAME

(Magasin de musique de A. J. Boucher)

MONTREAL.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufactures Françaises d'Ornements d'Eglise.

R. BEULLAC

227 et 229, Notre-Dame centre

MONTREAL.

La maison la plus ancienne et la mieux assortie pour tout ce qui concerne l'ornementation et la décoration des églises.

Ateliers de peinture, sculpture, dorure, autels, statues, tableaux, etc.

Envoi de dessins sur demande.

Adresse : **R. BEULLAC, Montréal.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME, A MONTREAL.**

PETIT MOIS DE SAINT JOSEPH.

Pensées pieuses pour le mois de Mars, suivies d'une neuvaine, par l'auteur des *Paillettes d'or*, 5^e édition. Petit vol. in-32 de 72 pages. Prix, détail, 5 cts., la douzaine, 40 cts., le cent, \$3.00, franco par la poste.

Combattre le luxe et l'amour des plaisirs qui font aujourd'hui tant de ravages dans la société et conserver la vie de famille qui menace de disparaître, tels sont les fruits que la dévotion à saint Joseph est destinée à produire. Car être dévot à saint Joseph, c'est imiter les vertus admirables qu'il a pratiquées, son humilité, son amour de la pauvreté, du silence et du travail, son détachement parfait des choses d'ici-bas. Être dévot à saint Joseph, c'est vouloir faire régner dans les familles chrétiennes la paix et l'union qui régnaient dans la maison de Nazareth.

Envisageant ainsi la dévotion à saint Joseph, l'auteur du présent opuscule propose à nos méditations et à notre imitation, pour chaque jour du mois de Mars, une des vertus qui ont brillé dans ce saint Patriarche. Chaque exercice est offert à une intention particulière, et se compose de quelques réflexions, courtes et simples, et d'une résolution pratique pour la journée.

Ce petit livre renferme aussi une neuvaine à saint Joseph, des litanies et diverses prières. La piété la plus vive a inspiré ces pages et leur a communiqué une éloquence et un charme bien propres à toucher les cœurs. Du reste l'auteur des *Paillettes d'or* est trop populaire pour qu'il nous soit besoin de faire son éloge. Puis le *Petit mois de saint Joseph* propager de plus en plus la dévotion à ce Grand Saint, et assurer ainsi le salut des âmes, le triomphe de l'Eglise et le bonheur de la société.

NOTA.—Par un décret du 4 février 1877, N. S. P. le Pape Pie IX accorda la permission de gagner les indulgences du mois de saint Joseph à tous les fidèles qui commenceront les exercices le 16 ou le 17 février pour les finir le 19 mars.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

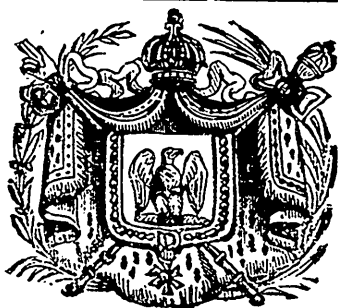
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.